

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 4 (1938)

**Heft:** 67

  

**Artikel:** Ce que l'on pense, à Lausanne, de la censure de certains films

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-734150>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ce que l'on pense, à Lausanne, de la censure de certains films

La commission cantonale de censure ayant interdit le passage du film «*Dead End*», le public n'a pas manqué de marquer sa désapprobation contre cette décision inattendue et vraiment extraordinaire.

Voici quelquesunes des lettres qui sont parvenues aux intéressés:

## *Ces Messieurs de la Censure!*

L'interdiction du merveilleux film «*Dead End*» qui devait être projeté au cinéma du Bourg dans le courant du mois, a fait déborder le vase déjà trop plein. La patience du public lausannois a été décidément poussée à bout, il en a assez cette fois-ci de se voir priver des meilleurs films de la production mondiale, aussi les récriminations vont-elles être nombreuses, et ma foi je l'espère acerbes.

Nous sommes las de ne pouvoir contempler ce que tout le monde peut voir, nous sommes excédés d'être pris pour de gros bébés (80.000 gros bébés, voyez-vous ça!) à qui on ne veut pas montrer l'homme noir. Sommes-nous Lausannois, ou plutôt Vaudois, d'une autre essence que les Français, les Américaines et plus près de nous les Genevois (à Genève il a été mis bon ordre ces temps-ci, en supprimant ou tout au moins en modifiant une censure qui était tout aussi absurde que celle de Lausanne). Je ne pense pas, alors?

Notons que les jeunes gens au-dessous de 18 ans ne sont généralement pas admis au spectacle où le contrôle est d'ailleurs sévère; c'est très bien. Par conséquent les adultes, puisque le public des salles obscures est par définition au-dessus de 18 ans, ont le droit de voir des films, qui tout en n'étant pas pour les enfants ne sont ni obscènes, ni à tendance politique trop poussée.

Et la censure cantonale interdit «*Dead End*». Quelle stupidité! Un film qui a été jugé moralement sain par la plus prude et la plus sévère institution de contrôle des films qui soit au monde: «*The Legion of Decency*». Ce film n'a attiré que des louanges et ces messieurs ont crû spirituel de l'interdire, peut-être je suppose parce qu'il nous montre la pègre New-Yorkaise et qu'il incite au crime? Si ce film devait être interdit, il devrait l'être dans les grandes villes, mais non dans notre bonne ville de Lausanne, où de semblables milieux n'existent pas.

Autre chose: «*Dead End*» est un film américaine. Or, et tout le monde en conviendra, jamais un mot grossier n'est prononcé dans un film américain, de l'argot certes parfois, mais jamais d'obscénités qui abondent dans certains films français. Tous les films de Fernandel par exemple — très drôles ma foi, — sont bourrés de sous-entendus très, très, . . . oui! Et tous les films de Fernandel ont passé à Lausanne, tous les films aussi du genre «*La p'tite dame du wagon lit*» où seul le nom de Colette Darfeuil donne un parfum grivois. Ça c'est très bien, ça c'est autorisé. Mais on interdit un «*Dead End*» où il n'y a pas un seul sous-entendu. Et il en va de même des meilleurs films de la production mondiale.

Ces pauvres messieurs de la censure: ils voient le mal partout où il n'est pas et ne voient pas le mal où il est. Que c'est triste!

Allons, lecteurs de la tribune, cinéphiles, protestez contre cet état de choses. Réveillez vous, et faisons une

pétition retentissante. Nous aurons certes tous l'appui de la presse et des milieux du cinéma. Film-Fou.

Monsieur,

Les membres du Cinéclub, et de nombreux amateurs de cinéma lausannois ont été surpris d'apprendre que la censure interdisait la projection du film «*Dead End*». Les manifestations spontanées du public ces jours derniers, à la lecture du communiqué interdisant la projection de «*Dead End*» prouvent que les amateurs de bon cinéma ne peuvent comprendre la ou les raisons de la commission de censure. (Constatons en passant que la censure anglaise, bien plus sévère que la censure suisse, n'a pas eu d'opposition à la projection de «*Dead End*».) Si ces lignes tombent sous les yeux de nos censeurs . . . pouvons nous espérer recevoir une réponse de leur part? Le Cinéclub et les cinéphiles lausannois leurs en seront très reconnaissants.

Monsieur,

J'ai appris, avec étonnement, pour ne pas dire plus, l'interdiction de projeter le film «*Dead End*».

Il est vraiment extraordinaire que la commission de censure prenne de pareilles décisions contre un film qui, j'en suis certain, ne contient rien de «nuisible» pour les spectateurs qui le verront. Du reste, comme les salles sont interdites à la jeunesse au-dessous de 18 ans, je ne vois pas pourquoi on ne peut passer n'importe quelle bande, tout en restant dans une mesure normale, bien entendu. Nous ne demandons pas des films immoraux ou obscènes que je sache.

Je comprends très bien que la censure laisse projeter d'excellents films à sous-entendus grivois, à gros mots, etc., ce qui est judicieux et qu'elle en interdise d'autres qui, traitant le sujet en face pour en faire ressortir le côté immoral, ont précisément pour but de dégoûter quiconque aurait envie de prendre exemple sur les personnages de la production. J'ai eu l'occasion de voir un ou deux films américains sur les bas-fonds et je vous assure que nos amis d'outre-atlantique savent traiter ces sujets délicats avec beaucoup plus de doigté et de discrétion que nous autres européens ne saurions le faire. Or, si j'ai bonne mémoire, nous avons eu l'occasion de voir passablement de productions européennes de ce genre qui eussent mérité, et bien davantage, le sort de «*Dead End*».

Encore une fois, il faut relever que seule une partie de la population semble être écoutée dans cette question de censure et la faute en est imputable non aux membres de la commission, mais à la majorité du public qui ne réagit pas d'une manière suffisamment énergique et qui préfère laisser passer Lausanne pour un petit village retardé. Cin'amo.

D'autres amateurs réclament encore toujours le film «*L'opéra de quat'sous*», un petit chef-d'œuvre dans son genre.

On nous écrit ces jours, à ce sujet:

Par l'entremise de cette chronique, et quoique n'habitait pas Lausanne, puis-je exprimer un désir qui est celui de nombreux amateurs de bons films? Ne se trou-

vera-t-il pas un Directeur de nos écrans lausannois pour consentir à projeter le fameux «Opéra de quatre Sous», victime en son temps d'une censure par trop rigoriste?  
Une correspondante à Leysin.

Monsieur,

N'habitant pas Lausanne, je n'ai pas lieu de vous donner mon avis dans votre page bienvenue de «Devant l'écran». Il arriverait trop tôt ou trop tard avec vos présentations et manquerait donc de cohérence avec les programmes lausannois. Mais je lis vos nouvelles, chaque mercredi, avec un vif intérêt. Et aujourd'hui,

N.d.l.d.: Qu'en pensent MM. de la Commission de Censure Vaudoise?

sortant du cadre des films en cours, je voudrais vous dire combien je déplore, avec un de vos correspondants de la semaine dernière, qu'on n'ait jamais pu présenter «L'opéra de quatre sous». C'était une œuvre exceptionnelle et extraordinaire à l'atmosphère et la musique envoûtantes et inoubliables. Préjean, Florelle et Margo Lion y avaient fait de bien curieux personnages. J'ai vu plusieurs fois ce film à l'étranger en 1931—32 où il obtint partout éloges et succès. Et il n'était pas plus «tendancieux» que les «Bas-Fonds», que j'ai pourtant vu à Lausanne et qui m'en a donné quelques réminiscences.

Avec considération Un fervent d'ailleurs.

## L'exposition Internationale d'art Cinématographique s'est ouverte à Venise le 8 Août.

Par André Robert, envoyé spécial de la Cinématographie Française.

A tout seigneur, tout honneur: le mérite de la vedette revient de droit à S. E. Dino Alfieri, Ministre de la Culture Populaire. En dehors des portraits officiels, on ne connaît guère de lui en France que des photographies saisissantes prises au Forum Mussolini, à Rome, lors des exercices d'entraînement sportif suggérés par le Duce et où il prêchait l'exemple en franchissant d'un bond une rangée de fusils piqués de leurs baïonnettes.

Pendant trois jours, S. E. inaugura, discourt, présida avec un entrain et un charme qui lui valurent toutes les sympathies. Distingué, racé même, Dino Alfieri paraît une quarantaine d'années, mais les services de la propagande célèbrent en lui un vétéran de la guerre et du Parti «d'une jeunesse de 52 ans». Il ne cessa qu'à de rares moments de s'exprimer en un français parfait et quand, à l'issue de la promenade en mer offerte aux délégués, nous lui proposâmes de porter un toast à la France et au Cinéma français, il s'exécuta avec la meilleure grâce.

Son départ, au troisième jour de l'Exposition, laissa bien des regrets aux élégantes qui surveillaient avec un soin jaloux son entraînement matinal à bord d'un magnifique canot de course.

L'effort de propagande allemande est véritablement prodigieux. Aux côtés du Palais du Cinéma et du nouveau Casino construit en un temps record se dresse un pavillon de plus de quarante mètres de façade «Der Deutsche Film».

Photographies de metteurs en scène, de vedettes, graphiques, statistiques s'y trouvent réunis avec soin. La Tobis, la Ufa, la Bavaria y exposent encore de petites maquettes de leurs studios. Quant aux films annoncés pour la saison prochaine, leur liste est plus impressionnante que celle des deux dernières années... Acceptons-en l'augure.

Un bureau allemand de presse et d'information est installé au rez-de-chaussée même du Pavillon du Cinéma.

La véritable démonstration est réservée aux deux films de Leni Riefenstahl sur *les Jeux Olympiques*. Trois escadrilles de chasse viendront alors survoler le Lido et se livreront à des exercices d'ensemble. Peut-être même verra-t-on arriver «à l'improviste» comme il y a deux ans M. Goebbels. L'accueil assez froid qui lui avait été réservé ne l'y incitera guère.

L'axe Paris-Londres eut un champion émérite en la personne de Neville Kearney, délégué anglais, chef du

Département de l'Industrie cinématographique. On retrouve en lui les qualités les plus spécifiquement britanniques: flegme impeccable, distinction aisée, diplomatie affable... A en juger par la saveur des histoires qu'il contait à longueur de journée, je soupçonne même Neville Kearney d'avoir quelques ancêtres en Ecosse...

C'est lui qui eut l'idée, l'an passé, de faire venir un cuirassé à Venise pendant la Biennale. Il a voulu mieux encore en 1938 et attend l'arrivée de quelques dix-sept torpilleurs. Simplement!

Au banquet d'inauguration, après les discours en italien de S. E. Alfieri et du Comte Volpi, Neville Kearney prit la parole en termes très simples: «Excellences, vous me permettez de m'exprimer en français, puisque c'est non seulement la langue diplomatique mais aussi celle d'un pays très voisin et intimement lié à nous...».

Sa péroraison devait causer une émotion plus vive encore: «Je salue, Excellences, votre Gouvernement impérial...». Il n'en fallut pas davantage pour qu'une bonne dizaine de représentants des grandes agences se précipitassent au téléphone. M. Neville Kearney avait-il parlé en son nom personnel? comme délégué officiel? Un sourire énigmatique fut la seule réponse à tous ces importuns.

D'autres préféraient un rapprochement avec la Suède, représentée par Margit Metterholm, qui remplaçait M. Anderson, président de la Chambre Suédoise du Film. Comment eut-il résisté au charme nordique, surtout lorsque, parmi dix-sept délégués, il n'est qu'une seule fille d'Eve? Jamais, au grand jamais, la Suède n'avait du reste remporté un tel succès à un congrès international. Dans tous les speeches, on féta «la charmante», la «si sympathique», la «délicieuse» représentante. La France devra méditer cette formule de succès pour le 7<sup>e</sup> Congrès.

Notre délégation était certainement la plus entourée. Le mérite en revient à nos trois «champions»: MM. René Jeanne, Philippe Erlanger et Fernand Vincent.

Philippe Erlanger, fils du célèbre compositeur, est maintenant l'animateur du Comité d'Action Artistique à l'Etranger. Un diplomate doublé d'un fin lettré ainsi qu'en témoignent la parfaite organisation du gala de l'Opéra en l'honneur de Leurs Majestés Britanniques, aussi bien que les multiples récits historiques qu'il publia ici et là...